

Numéro 19 - 13 avril 2023

**Le cartel américain intensifie sa campagne antisyndicale
à Sel Windsor**

Rassemblement du Premier Mai sur les lignes de piquetage de Sel Windsor



Rassemblement en appui aux travailleurs de Sel Windsor, 4 avril 2023

- **L'avenir du Canada est dans la défense des droits de toutes et tous!
Tous aux côtés des travailleurs de Sel Windsor et de leur juste cause!**
- **Les activités du Groupe Charron à Chatham, Ontario**
- **Assemblée annuelle du régime de retraite des enseignantes et
enseignants de l'Ontario**

Le cartel américain intensifie sa campagne antisyndicale à Sel Windsor
**Rassemblement du Premier Mai sur les lignes de
piquetage de Sel Windsor**

En signe de soutien du mouvement syndical de Windsor et d'Essex, le 11 avril les délégués à l'assemblée mensuelle du Conseil du travail de Windsor et district ont adopté à l'unanimité une motion à l'effet de marquer le Premier Mai 2023 par un rassemblement sur le piquet de grève de Sel Windsor.



Le Conseil du travail de Windsor et district effectue une visite sur la ligne de piquetage des travailleurs de Sel Windsor, le 11 avril 2023.

Tout de suite la réunion terminée, des délégués se sont rendus directement au piquet de grève de l'usine d'évaporation pour manifester leur soutien aux travailleurs en grève, en réponse à l'appel à renforcer les lignes de piquetage. Cet appel a été lancé en réponse à l'annonce faite par l'entreprise qu'elle ne négocierait pas la semaine suivante, car elle forme des cadres au sauvetage minier pour poursuivre l'extraction du sel pendant la grève.

(Empoweryourselfnow.ca. Photo: EYN)



L'avenir du Canada est dans la défense des droits de toutes et tous! Tous aux côtés des travailleurs de Sel Windsor et de leur juste cause!



Rassemblement en appui aux travailleurs de Sel Windsor, 4 avril 2023

La grève à Sel Windsor, à Windsor, en Ontario, est entrée dans sa huitième semaine. Bien qu'il y ait eu des négociations, l'entreprise devient de plus en plus arrogante dans ses tentatives de briser la

grève et, comme on pouvait s'y attendre, les tribunaux et les gouvernements qui prétendent être « neutres » appuient l'entreprise de tout leur poids.

Les travailleurs se défendent. Il est clair que ce qu'on appelle « la primauté du droit » ne favorise pas leurs intérêts, mais ils se battent pour une cause juste et leur cause favorise les intérêts de la société dans son ensemble et le bien-être de l'environnement social et naturel. Ce qu'on appelle la primauté du droit est du côté des intérêts privés étroits. Elle foule aux pieds les intérêts des travailleurs et de leurs communautés et sacrifie l'environnement social et naturel. Les tribunaux et les gouvernements étant du côté de ces intérêts privés étroits, c'est aux travailleurs de se battre pour ce qui est juste.

D'un côté, il y a le pouvoir de l'argent, les privilèges et l'État qui, comme on peut s'y attendre, ne défendent pas ce que les travailleurs considèrent comme un comportement équitable, juste, moral et éthique. Les travailleurs ont dénoncé l'argument que l'entreprise a présenté au tribunal lorsqu'elle a demandé l'injonction : elle a dit qu'elle voulait entrer dans la mine pour préserver l'environnement et entretenir les machines, ce qui est effectivement nécessaire, mais ses actes révèlent une intention de déplacer le produit, pour relancer la production avec des briseurs de grève et des cadres. C'est fait pour briser la grève en convainquant les travailleurs qu'ils sont impuissants à faire quoi que ce soit. C'est ainsi que le pouvoir et les privilèges servent d'instruments de « négociation » pour forcer les travailleurs à accepter les concessions demandées en matière de sous-traitance et peut-être d'autres choses. Une fois que cela aura été accompli, ils parviennent à leur objectif de briser le syndicat.

À sa grande honte, le tribunal, dont le rôle est de tout évidence de défendre le capital contre le travail, joue le jeu au détriment non seulement des travailleurs et de leurs familles qui dépendent de leur travail pour vivre, mais aussi de leur communauté et du Canada lui-même. Le Canada a été mis à la disposition d'intérêts privés étroits supranationaux qui ne se soucient pas le moins du monde des êtres humains ou de leur environnement naturel et social. C'est pourquoi la lutte à Sel Windsor est la lutte de tous les Canadiens.

Les récents développements

À la demande du syndicat des travailleurs du sel, Unifor, des négociations avec le cartel Stone Canyon Industries, propriétaire de Sel Windsor, ont eu lieu du 3 au 7 avril, puis ont repris le lundi 10 avril et se poursuivent cette semaine. Cependant, le 10 avril, l'entreprise a commencé le dynamitage à la mine de sel gemme pour la première fois depuis le début de la grève. Sauvetage minier Ontario a remis en place son équipement dans la mine après l'avoir retiré parce que l'entreprise n'avait pas suffisamment de cadres formés au sauvetage minier pour être autorisée à opérer. Depuis, l'entreprise a formé un plus grand nombre de ses cadres au sauvetage minier, de sorte que Sauvetage minier Ontario n'avait plus de raison de maintenir son équipement hors de la mine.

Le 11 avril, l'avocat de Stone Canyon a refusé de prévoir des négociations la semaine suivante parce que l'entreprise formera à cette occasion un plus grand nombre de ses cadres au sauvetage minier afin qu'ils puissent continuer à assurer la production pendant la grève. En réponse à cette provocation, le syndicat a organisé un rassemblement à l'usine d'évaporation et a refusé toute entrée ou sortie de l'usine pendant quatre heures. Une forte présence policière a été mise en place pour amener les travailleurs à mettre fin à leur blocus, ce qu'ils ont accepté de faire de leur plein gré.

La Cour supérieure de justice de l'Ontario a accordé à Stone Canyon une prolongation indéfinie de l'injonction limitant le piquetage, accordée pour la première fois le 28 février. Cette décision a été prise en dépit du fait que Stone Canyon a demandé l'injonction sous prétexte de prévenir les dommages aux machines et de s'assurer qu'il n'y a pas de fuites des puits de saumure de sel qui endommageraient l'environnement. En réalité, le Canadien Pacifique transporte du sel par train. La société entpose le sel provenant des installations de Windsor, et peut-être de ses activités aux



Avant l'injonction du 28 février, les travailleurs qui tenaient les piquets de grève bloquaient l'enlèvement du sel par voie ferrée depuis les installations de Sel Windsor.

efforts pour informer les autres travailleurs de leur cause. Ils ont organisé un deuxième piquet d'information devant les bureaux du CP à Windsor et de Charron Transport à Chatham afin d'informer les travailleurs et la communauté de leur cause et de leur demander leur soutien. Ils ont reçu des témoignages de soutien des camionneurs qui transportent le sel à l'intérieur et à l'extérieur de l'installation de Chatham ainsi que des coups de klaxon en signe d'appui devant les bureaux du CP.

États-Unis, chez Charron Transport à Chatham, en Ontario, d'où elle remplit les commandes de ses clients.

Le travail de l'unité de négociation est effectué par les gestionnaires de chaque établissement. À l'approche de l'été, l'usine d'évaporation devrait normalement transformer le sel en granules pour la chloration des piscines. L'accumulation de granules pour la saison estivale n'a pas été faite parce que l'entreprise a provoqué la grève. L'entreprise pourrait bien essayer d'utiliser des granules provenant de ses opérations aux États-Unis pour répondre aux commandes, puisqu'elle n'a pas été en mesure de relancer la production à l'usine d'évaporation.

Déterminés, les grévistes ont intensifié leurs



Seuls les travailleurs et leur syndicat tentent de parvenir à une entente négociée. Leurs actions sont la preuve de leurs intentions. Les actions de Stone Canyon démontrent une intention et une seule : briser le syndicat et forcer l'acceptation des éléments qu'elle dicte pour la nouvelle convention.

Ensemble, informons toutes les communautés touchées par les tentatives de briser la grève et soutenons les travailleurs. Leur cause est notre cause ! Appuyons les travailleurs du sel en grève en condamnant les agissements de la compagnie, des tribunaux et des gouvernements et en les aidant à tenir bon !

***Notre avenir est dans la défense des droits de toutes et tous !
Tous en appui aux travailleurs du sel en grève à Windsor, Ontario !***

(Empoweryourselfnow.ca. Photos: EYN, Unifor)



Les activités du Groupe Charron à Chatham, Ontario

Le Groupe Charron est une entreprise familiale de gestion des opérations logistiques située à Chatham, en Ontario. Il exerce des activités de transport et d'entreposage par l'intermédiaire de deux entités : Charron Transport et Charron Warehousing. Le personnel de bureau, les chauffeurs,

les débardeurs, les travailleurs d'entretien, les courtiers et les mécaniciens de Charron Transport sont représentés par la section locale 879 de Teamsters Canada. Le syndicat est basé à Hamilton, en Ontario. La convention collective entre la section locale 879 et Charron Transport a expiré le 31 mars.



Charron Warehousing exploite un entrepôt de 51 000 mètres carrés destiné aux produits alimentaires, avec accès aux rails du CN. Il s'agit donc d'une plaque tournante importante pour le transport de produits alimentaires à destination et en provenance de Windsor, en Ontario. Charron Transport exploite également une flotte de camions qui sont principalement utilisés pour le transport de produits alimentaires.

En 2020, l'entreprise a reçu un prix de l'industrie la récompensant pour l'entreposage et la distribution de Morton Salt et de Sel Windsor, qui appartiennent tous deux à Stone Canyon Industries Holdings Inc. Des centaines de palettes de sacs jaunes de Sel Windsor sont souvent visibles dans la cour de Charron Transport. L'entrepôt joue également un rôle important dans l'expédition de tomates de plein champ et de sauces produites dans les comtés d'Essex et de Kent.



Assemblée annuelle du régime de retraite des enseignantes et enseignants de l'Ontario

L'assemblée générale annuelle (AGA) du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) est convoquée pour le 13 avril, de 17 h à 19 h 30, à la bibliothèque de référence de Toronto, au salon Bram et Bluma Appel au deuxième étage. À l'assemblée, les cadres du régime de retraite Steve McGirr, président, Jo Taylor, président et PDG, Charley Butler, directeur des services de retraite, et Ziad Hindo, directeur des investissements, vont « mettre en lumière le rendement des investissements, les services aux membres et l'état de capitalisation du régime ».

L'AGA réunit les actionnaires du régime, c'est-à-dire chaque enseignant et enseignante qui fait partie du système de l'éducation publique en Ontario et qui cotise au régime. Une des principales préoccupations en ce moment est comment les épargnes de retraite des enseignantes et enseignants et des travailleuses et travailleurs de l'éducation sont investies. Le placement du RREO dans Stone Canyon Industries Holdings Inc. est une grande préoccupation. Il s'agit d'une société de portefeuille qui a imposé des concessions aux mineurs du sel à Pugwash, en Nouvelle-Écosse en 2021, après avoir eu recours à toutes sortes de manoeuvres malhonnêtes plutôt que de négocier de bonne foi. Elle est maintenant engagée dans des activités amORAles qui démontrent son intention de briser le syndicat des travailleurs du sel à Windsor, en Ontario. La compagnie a embauché un cabinet d'avocats, Jackson Lewis, notoire pour ses activités antisyndicales ainsi que son homologue canadien, Fillion Wakely Thorup Angeletti LLP, pour représenter ses intérêts dans ce qui est censé être des négociations pour un nouveau contrat. Mais Stone Canyon refuse de négocier quoi que ce soit et utilise le pouvoir de l'argent, de l'État et du privilège pour imposer la sous-traitance du travail syndiqué et l'élimination des libérations syndicales.

L'AGA du RREO est une bonne occasion pour les membres du régime de poser des questions sur les investissements du RREO et sur les valeurs qui devraient sous-tendre les décisions liées aux investissements. Les demandes de désinvestissement de projets contraires à l'éthique ou ambigus moralement, comme les combustibles fossiles, ne sont pas rares. Le désinvestissement est le contraire de l'investissement – il veut tout simplement dire se débarrasser d'actions, d'obligations ou de fonds de placement qui sont contraires à l'éthique ou moralement ambigus ou inacceptables.

Pour y participer en personne, les membres doivent s'être inscrits à l'avance. Il y a présentement une liste d'attente pour y participer en personne, mais l'AGA sera aussi diffusée en direct pour les membres qui s'inscrivent pour participer en virtuel et les personnes qui s'inscrivent peuvent aussi poser des questions. Pour de plus amples informations, [cliquez ici](#).



www.pccml.ca • redaction@pccml.ca